



AVIS DE PUBLICITÉ

VILLE DE L'ISLE SUR LA SORGUE

M. Pierre GONZALVEZ - Monsieur le Maire

Hôtel de Ville

Service de la commande publique

rue Carnot

BP 50038

84800 L'Isle sur la Sorgue

Tél : 04 90 38 96 50

mèl : s.gallet@islesurlasorgue.fr

web : <http://www.islesurlasorgue.fr/>

SIRET 21840054700012

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Objet : AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC RELATIVE A L'ORGANISATION ET L'EXPLOITATION D'UN MARCHÉ AGRICOLE AU HAMEAU DE PETIT PALAIS COMMUNE DE L'ISLE-SUR-LA-SORGUE

Référence acheteur : AOT25-01

Type de marché : Services

Procédure :

Code NUTS : FRL06

Durée :

à compter du 01/03/25

Jusqu'au 28/02/30

Description : La Ville de L'Isle-sur-la Sorgue souhaite recueillir de manière comparable et détaillée les propositions de candidats intéressés par l'exercice d'une activité d'exploitation et de gestion d'un marché agricole sur la place Bertin SILVESTRE à Petit Palais, hameau de la commune de l'Isle sur la Sorgue.

Classification CPV : Principale : 77100000 - Services agricoles

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : NON

Conditions de participation

Marché réservé : NON

Remise des plis : 19/02/25 à 12h00 au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : 3 mois, à compter de la date limite de réception des offres.

Renseignements complémentaires :

LIEUX D'INSTALLATION

Place Bertin SILVESTRE (Surface de 3673 m2) Hameau Petit Palais à L'Isle sur la Sorgue.

DURÉE DE L'OCCUPATION

La convention prend effet à compter du 1er mars 2025 pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 28 février 2030.

TARIFS

L'occupant se rémunère, dans le cadre de l'exploitation du marché agricole, auprès des vendeurs.

REDEVANCE

L'occupation temporaire est consentie moyennant le paiement d'une redevance dont le montant est proposé par l'occupant et qui devra être validé par la commune.

Toutefois, il est précisé que si l'occupant est une association à but non lucratif concourant à la satisfaction d'un intérêt général, par exception, l'autorisation d'occupation du domaine public sera accordée à titre gratuit (art. L2125-1 du CGPPP).

MODALITES DE RETRAIT DU DOSSIER ET DEPÔT DES CANDIDATURES

Le dossier de consultation est composé des documents suivants :

- le règlement de la consultation valant cahier des charges et dossier de candidature,
- le projet de convention pour l'organisation du marché agricole,
- le plan cadastral du site.

RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION

Les candidats pourront retirer un dossier de consultation sur demande téléphonique, électronique ou écrite à l'adresse suivante :

Commune de L'Isle sur la Sorgue

Rue Carnot

84 800 L'Isle sur la Sorgue

Téléphone : 04.90.38.79.75

Horaires : lundi au vendredi -8H30-17H00

Courrier électronique (e-mail) : e.cagnet@islesurlasorgue.fr

Le dossier de participation est également disponible en téléchargement sur la plateforme de dématérialisation :

<http://www.marches-publics.info>

CRITERES DE SELECTION

Critère 1 : Descriptif des produits locaux proposés à la vente et des procédures de contrôles des normes en vigueur relatives à la commercialisation des produits agricoles, note sur 40

Critère 2 : L'organisation du marché (règlement intérieur, règles de sécurité, tarifs des emplacements procédure de sélection et de contrôle des producteurs ...), note sur 40

Critère 3 : Les animations proposées pour l'attractivité du marché, note sur 20

REMISE DES PLIS PAR LES CANDIDATS

Les plis peuvent être transmis par voie postale en recommandé avec accusé de réception ou par voie électronique ou remis contre récépissé à l'adresse :

Commune de L'Isle sur la Sorgue

Rue Carnot

84 800 L'Isle sur la Sorgue

Téléphone : 04.90.38.79.75

Courrier électronique (e-mail) : e.cagnet@islesurlasorgue.fr

Horaires : lundi au vendredi -8H30-17H00

Les candidats peuvent également déposer leur pli sur le profil acheteur (plate-forme

<https://www.marches-publics.info>

MODALITE DE PRESENTATION DES PLIS

Les plis devront être remis avant la date et heure limites indiquées sur la page de garde du règlement de la consultation valant cahier des charges.

Les candidatures et offres sur support papier doivent être remises sous pli cacheté contenant l'ensemble des pièces exigées, ainsi présenté :

Coordonnées du candidat :

SIREN du candidat :

OBJET « AOT25-01 CONSULTATION POUR L'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC RELATIVE A L'ORGANISATION ET L'EXPLOITATION D'UN MARCHÉ AGRICOLE AU HAMEAU DE PETIT PALAIS COMMUNE DE L'ISLE SUR LA SORGUE »

NE PAS OUVRIR

Cette enveloppe contiendra la totalité des pièces du dossier (cf. article 9 du règlement de la consultation)

Les candidatures incomplètes, ne comprenant pas tous les documents exigés, seront déclarées recevables sous réserve d'une régularisation par l'envoi des pièces manquantes dans un délai précisé par la Ville de L'Isle sur la Sorgue.

Examen des offres

La Ville pourra prendre contact avec les candidats afin d'obtenir toute précision qu'elle jugera utile. Elle se réserve également le droit de négocier avec les candidats.

Aucune indemnisation ne sera versée aux candidats, quelle que soit la suite donnée à leur proposition.

Des demandes de renseignements complémentaires, d'ordre administratif et technique, peuvent être adressées avant la date limite de remise des offres auprès du service de la Commande Publique de L'Isle sur la Sorgue au : 04.90.38.79.75.

E-mail : e.cagnet@islesurlasorgue.fr

Envoi à la publication le : 31/01/25

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info>